
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 octobre 2023 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin

CA23 08 0409

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 3 octobre 2023, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

CA23 08 0410

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 octobre 2023.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 octobre 2023.

ADOPTÉ.

CA23 08 0411

Soumis sommaire décisionnel numéro 1235115001 relatif à l'adoption du budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement Saint-Laurent et à en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ATTENDU l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au comité exécutif, dans un délai fixé par celui-ci, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2024 est établie à 5 120 500 \$, que le budget de dépenses est de 81 320 200 \$ et que les transferts centraux nets sont de 58 720 900 \$;

ATTENDU que pour l'année 2024, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0674 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un apport fiscal de 17 478 800 \$;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 20 septembre 2023 dans le journal *Le Devoir*;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA23 08 0412

Soumis sommaire décisionnel numéro 1235214040 relatif à l'adoption de l'organigramme et de la structure organisationnelle 2024 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2024;

ATTENDU les orientations de la Ville en matière de planification de main-d'œuvre;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2024 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA23 08 0413

Soumis sommaire décisionnel numéro 1237433002 relatif au programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement Saint-Laurent, aux montants d'investissements, aux sources de financement associées à ces projets, ainsi qu'à l'autorisation de sa transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ATTENDU l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* voulant que la Ville de Montréal soit tenue, au plus tard le 31 décembre de chaque année, d'adopter par résolution son programme d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes;

ATTENDU que le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 respecte l'enveloppe budgétaire consentie par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour la période 2024-2033;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par la conseillère Annie Gagnier;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations, celle relative au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associées à ces projets pour 2024-2033;
- 2.- D'autoriser la transmission de cette liste de projets au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA23 08 0414

La période de questions du public débute à 23 h 19.

Aucune question n'a été posée.

CA23 08 0415

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 23 h 20.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2023.
